

## GARANTIE

### Aura OptiT8 Long Life & Aura OptiT8 HF Long Life\*

Aura Light International AB, Karlskrona (Suède), offre une garantie pour toutes les lampes Aura OptiT8 Long Life et Aura OptiT8 HF Long Life installées.

Aura Light offre une garantie de 5 ans pour Aura OptiT8 Long Life. La garantie repose sur L70 c'est-à-dire 70 % de rendement lumineux restant avec 30 % de dépréciation de lumen. La garantie couvre les défauts des composants et matériaux qui ne résultent pas d'une mauvaise manipulation, de paramètres électriques incorrects, d'une installation incorrecte ou d'une utilisation en dehors des températures ambiantes définies.

Lorsque le taux de panne est supérieur à 10 % (0,2 % pour 1 000 heures) ou lorsque le rendement lumineux est inférieur à 70 % pendant la période de garantie, les produits défectueux au-dessus de 10 % seront remplacés gratuitement. Une demande de dommages-intérêts ne peut pas être constituée sur la base de cette garantie.

En raison des avancées techniques, il est possible que les livraisons futures soient différentes du produit d'origine.

#### La validité de la garantie est basée sur les conditions suivantes :

1. L'installation doit être réalisée dans un luminaire produit selon les normes CEI/EN et la lampe Aura OptiT8 doit être installée conformément aux consignes d'installation.
2. Seule une série non fonctionnelle de LED ou une panne complète de l'Aura OptiT8 Long Life confirmée par le laboratoire d'Aura Light peut être considérée comme un défaut tant que l'Aura OptiT8 Long Life se trouve dans les limites de L70.
3. Les coûts d'installation pour le remplacement de la lampe pendant la durée de vie garantie ne sont pas couverts par la garantie.
4. La garantie est valable à partir du jour d'installation qui doit être enregistré par l'utilisateur.
5. La garantie est valable pendant un maximum de 5 ans ou 50 000 heures, selon la première de ces éventualités.
6. Pour les températures ambiantes supérieures à 0 degrés Celsius, la garantie repose sur n'importe quel cycle de commutation. Pour les températures ambiantes inférieures à 0 degrés Celsius, la garantie repose sur un cycle de commutation de 12 heures (allumé 11 h, éteint 1 h).
7. Toutes les lampes défectueuses doivent être renvoyées à Aura Light afin d'être testées dans le laboratoire d'Aura Light. Seuls les défaillances confirmées par les essais du laboratoire donneront droit à une indemnisation selon la garantie.
8. \*Le produit est utilisé avec l'un des drivers HF mentionnés dans le manuel d'installation. Remarque : Aura OptiT8 HF Long Life uniquement.